

Réseau "Sortir du nucléaire" 9 rue Dumenge - 69317 Lyon Tél: 04 78 28 29 22 Fax: 04 72 07 70 04 www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source: https://www.sortirdunucleaire.org/Le-gouvernement-s-attaque-aux-passoires

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > Le gouvernement s'attaque aux passoires énergétiques

20 février 2013

## Le gouvernement s'attaque aux passoires énergétiques

Source: 20 Minutes

https://www.20minutes.fr/planete/1104443-gouvernement-attaque-passoires-energetiques

## Le gouvernement s'attaque aux passoires énergétiques

— Mis à jour le 20/02/2013 à 12h39



# ENERGIE - Les ministres du Logement et de l'Ecologie devraient préciser aujourd'hui le contenu du grand plan de rénovation thermique des bâtiments...

Fini les passoires énergétiques. Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, et Delphine Batho, ministre de l'Écologie, se rendent ce mercredi à Melun (Seine-et-Marne) pour mettre en valeur l'action de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), chargée d'accompagner le grand plan de rénovation thermique promis par le gouvernement. L'objectif de ce plan est de réduire la consommation d'énergie de 500.000 logements anciens par an, en donnant la priorité aux quatre millions de ménages « énergétiquement précaires ».

#### Des mesures fiscales incitatives

<u>Selon les informations du Parisien</u>, le premier axe de ce plan sera l'isolation des HLM. Les offices HLM devaient ainsi pouvoir bénéficier plus facilement de prêts Eco PLS (prêt logement social) pour investir dans l'isolation de 70.000 à 120.000 logements par an. Les particuliers pourront eux bénéficier du crédit d'impôt développement durable (CIDD) et du prêt à taux zéro (Eco PTZ) pour financer leurs travaux : l'Etat leur accordera une rallonge de 600 millions d'euros, qui devrait permettre de faire passer le nombre de logements privés rénovés à 280.000 par an.

Le CIDD permet de déduire de l'impôt sur le revenu une partie des dépenses réalisées (8.000 euros maximum par habitant du logement) pour certains travaux d'amélioration énergétique portant sur une résidence principale, explique l'Ademe. L'ecoPTZ, lui, s'appliquera toujours de la même manière : il permet aux propriétaires de logements construits avant 1990 d'obtenir un prêt pouvant aller jusqu'à 30.000 euros, remboursables sur dix ans, pour financer leurs travaux de rénovation. Enfin, un fonds d'investissement dédié à la rénovation thermique pourrait être créé. Il prendrait en charge une partie ou la totalité du coût des travaux et se rembourserait ensuite sur les économies de consommation d'énergie réalisées.

### Rendre la rénovation obligatoire ?

Mais le gouvernement arrivera-t-il par de simples mesures fiscales incitatives à entraîner les Français dans une démarche vertueuse ? Jean-Marc Jancovici, expert en énergie et membre <u>du think-tank The Shift Project</u>, estime que la rénovation devrait devenir obligatoire. Mais « pas n'importe comment ni n'importe quand » : « Il faudrait greffer cette obligation sur les moments où c'est malin de la mettre en œuvre, soit quand les gens font des travaux, soit quand les logements sont libres entre deux propriétaires ou locataires soit quand on fait le ravalement des copropriétés », explique-t-il à 20 Minutes. Dans ce dernier cas, ajouter des travaux d'isolation thermique par l'extérieur ne renchérirait le coût des travaux que de 5 à 10%. « Une obligation planifiée dans le temps permettrait également aux filières de s'organiser et aux artisans de se former », estime Jean-Marc Jancovici, pour qui la création d'un label pour les entrepreneurs du bâtiment serait indispensable pour assurer la confiance des propriétaires.

En France, environ un tiers du parc <u>immobilier</u> serait une « passoire énergétique ». Le bâtiment représente 40% de la consommation énergétique et est à l'origine d'un quart des émissions de gaz à effet de serre du pays. Selon les calculs de l'Ademe, la rénovation thermique de 500.000 logements par an d'ici 2030 et la construction de 310.000 à 350.000 logements sobres <u>permettraient une baisse de 30% de la consommation en vingt ans</u>.

